

Subventions pour les ASBL

Les acteurs qui travaillent sur des situations ou des problèmes rencontrés par certains groupes de la population bruxelloise possèdent le savoir-faire adéquat mais manquent parfois des ressources nécessaires à leur action. Nous soutenons le terrain en accordant des subventions aux ASBL pour leurs projets liés à l'égalité des chances.

Les organisations peuvent introduire des demandes de subventions via **equal.brussels** pour des projets bien définis qui favorisent l'égalité des chances, à la condition qu'ils se rattachent aux priorités de la politique de l'égalité des chances régionale.

Les initiatives en faveur d'une meilleure accessibilité aux événements sont également soutenues par ce biais.

La section « Une subvention ? » sur ce site décrit les [conditions auxquelles doivent satisfaire l'organisation et le projet](#).